

# Les pêcheurs défient l'éolien en baie de Saint-Brieuc

Près de 70 bateaux ont encerclé, hier, le navire qui a entamé la construction du parc éolien en début de semaine. Les pêcheurs veulent alerter l'opinion sur l'impact du chantier sur la biodiversité.

## La mobilisation

Après les tensions liées aux contraintes post-Brexit dans les eaux de Jersey, jeudi, le monde de la pêche s'est donné rendez-vous en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) hier matin. Le mot d'ordre : non au projet éolien porté par l'espagnol Iberdrola. Environ soixante-dix bateaux, venus des Côtes-d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et de Normandie, se sont donné rendez-vous à 9 h, dans la zone d'implantation. Parallèlement, plus de 150 manifestants se sont retrouvés à terre au cap Fréhel.

Le chantier a démarré lundi. L'*Aeolus*, un mastodonte néerlandais de 140 m a entamé les forages pour l'installation des 62 éoliennes. De Paimpol au cap Fréhel, il est visible de la côte par temps clair. Ce navire de plusieurs dizaines de mètres de hauteur repose sur le fond marin grâce à des jambes. Lors des opérations, il est surélevé au-dessus de la mer.

## « On y croit encore »

L'État a interdit la navigation, dans un périmètre de 500 m, autour du navire géant. Les pêcheurs ont fait fi de cette interdiction dès leur arrivée sur zone, certains bateaux navigant même en dessous. Vers 10 h 15, des fusées de détresse ont été tirées conjointement par tous les pêcheurs grâce à un compte à rebours à la radio.

Espoir de faire arrêter le projet ou baroud d'honneur ? « **On y croit encore** », explique Glen, patron de l'*Auglya*. Le pêcheur paimpolais craint fortement l'impact des forages sur la biodiversité. L'État a pourtant réaffirmé sa volonté de voir le projet



Près de soixante-dix bateaux de pêche se sont rassemblés autour de l'*Aeolus* de la société Van Oord pour protester contre le début du chantier du parc éolien en baie de Saint-Brieuc.

(PHOTO : VINCENT MOUCHEL/QUEST FRANCE)

aboutir. « **C'est une chance pour le climat, pour la Bretagne et pour la France, qui doit diversifier ses sources de production électrique** », expliquait la ministre Barbara Pompili dans *Ouest-France* le 15 avril. « **Elle ignore, comme d'habitude, les pêcheurs, dénonce Alain Coudray, président du comité des pêches des Côtes-d'Armor. La colère va sûrement monter si elle ne donne pas signe de vie aux organisations professionnelles.** »

Les préfets, maritime et des Côtes-

d'Armor, craignent un regain de tension. Des incidents ont déjà eu lieu fin avril. Un cocktail Molotov a été jeté sur le chantier de raccordement électrique mené par RTE à Erquy. Un agent de sécurité protégeant un navire affrété par Iberdrola a également été poussé à l'eau le 29 avril, au port du Légué à Saint-Brieuc. Vendredi matin, plusieurs bâtiments de la gendarmerie et de la Marine nationale surveillaient de loin la situation autour de l'*Aeolus*.

Dans l'après-midi, les gendarmes

mobiles ont également été déployés, à Erquy, pour empêcher la tenue d'un rassemblement de pêcheurs et d'opposants au projet éolien. Mais ces derniers ont réussi à se retrouver sur la plage de Caroual, sans pouvoir se rapprocher du chantier de raccordement électrique en cours. Au cours de l'après-midi, « **une personne pilotant un drone** » a été interpellée et deux véhicules transportant « **des palettes et des fusées (de détresse)** » ont été interceptés lors de contrôles par les forces de l'ordre.

La  
rall



L'u  
qu  
l'au  
vol  
et E  
dit  
cof  
des  
pré  
bih  
au  
P  
nal  
Loi  
s'aj  
ma  
Ré  
sidi  
re.  
fait  
Loi

L'a  
ché  
de  
c'e:  
un  
ser  
de  
trar  
rôle  
de  
«  
sat

C:  
—  
C: